

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association FISTOULIG du 11/11/2015

Le 11/11/2015 à 20h30, les membres de l'association FISTOULIG se sont réunis au local de répétition 101 rue de Bâle à Strasbourg-Neudorf en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente. Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme. MEYER Florence, présidente de l'association. Elle était assistée d'un secrétaire de séance, M. FRANCK Daniel, secrétaire de l'association. M. BOURHIS Jean-Guy et M. BOZEC Gérard ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Lecture du compte-rendu de l'AG 2014
- Rapport moral et financier
- Approbation du budget
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration
- Désignation du vérificateur des comptes
- Propositions pour les 20 ans des Fistous
- Divers

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture du compte-rendu de l'AG 2014 et des différents rapports (financier, moral).

La Présidente a présenté et mis au vote les modalités possibles pour la fête des 20 ans du groupe Fistoulig :

- Lieu : Au 23 à Neudorf.
- Date : 20/02/2016 (dernier jour des vacances scolaires).
- Restauration : Tan Breizh et Ar Vro Goz pour les crêpes.
- Boissons : Fournies par le gestionnaire du 23.
- Entrée : Du même ordre que les dernières années.
- Invités : Les anciens musiciens, certains organisateurs réguliers, les groupes que nous croisons souvent sur scène.
- Frais à charge : Repas et boissons des invités et du groupe sur la base du prix d'achat.  
Fourniture du jambon, fromage, andouille, bleu pour les crêpes.  
Publicité.
- Bénéfice : Le 23 garde les entrées et le prix des boissons, les crêpiers le bénéfice des crêpes.

L'assemblée autorise à l'unanimité la présidente à finaliser l'organisation sur la base des points présentés.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été abordés :

- Utilisation de la nouvelle table de mixage, configuration de sonorisation selon type de prestations.
- Discussion sur le CD du bal au Millenium à Haguenau, distribution, pressage.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Compte-rendu 2014 : approuvé à l'unanimité.
- Rapport moral et financier : approuvés à l'unanimité.
- Approbation du budget : approuvé à l'unanimité.
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : Les membres actuels demandent le renouvellement de leurs mandats ce qui est voté à l'unanimité pour une durée d'un an conformément aux statuts. Aucune autre candidature.
- Désignation du commissaire aux comptes : ESCH Bernard est désigné comme commissaire aux comptes de l'association : approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Strasbourg, le 11/11/2015

Le Président de séance  
Florence MEYER

Le Secrétaire de séance  
Dany FRANCK